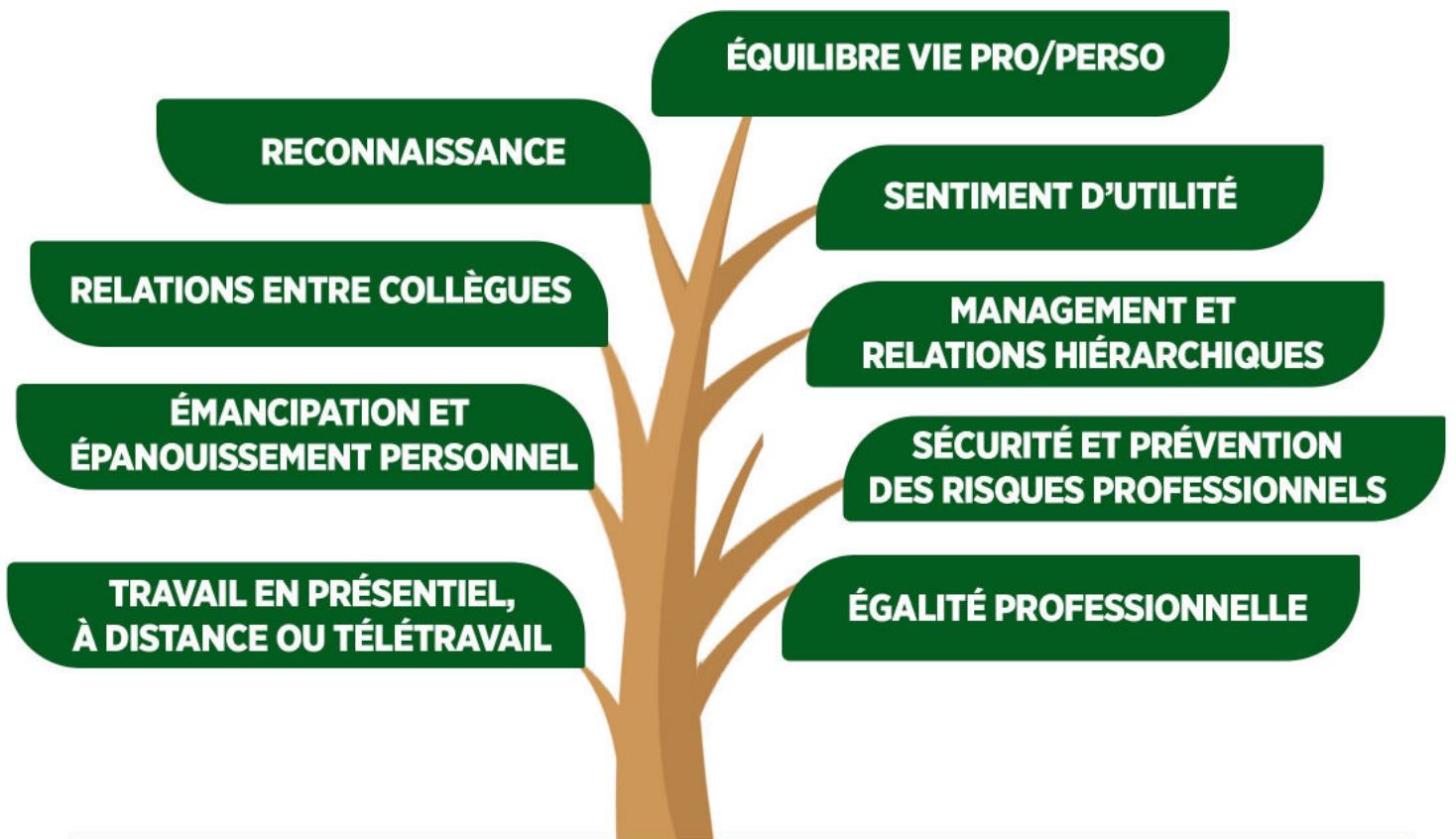




INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Les agents au cœur du travail



**Qualité de vie et conditions de travail =
Qualité du service rendu + Efficacité + Bien-être au travail
Une relation gagnant-gagnant**

Déc. 2022

Élections PRO

JE VOTE

Cfdt: INTERCO

interco.cfdt.fr

f t

Cfdt: **VOTRE VOIX NOTRE ACTION**
VOTEZ CFDT

EN DÉCEMBRE 2022 JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT



La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) reconnue dans le Plan « Santé au Travail » de la Fonction publique 2022-2025

La Fonction publique vient de se doter pour la première fois d'un plan « Santé au Travail » pour la période 2022-2025. L'objectif de ce plan : Construire une politique de santé au travail pour l'ensemble des agents publics.

La CFDT a participé activement aux travaux et a pesé pour que le plan s'articule autour de la prévention des risques professionnels et des risques psycho-sociaux. Ainsi, la CFDT a obtenu l'inscription de la QVCT en tant que 3^{ème} axe du plan : « Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail ».

Toutefois, la CFDT n'a pas attendu ce travail pour s'approprier les enjeux de la qualité de vie au travail. Depuis des années, les militants portent ces questions sur le terrain et une démarche expérimentale est menée par les équipes militantes visant à :

Concrétiser l'engagement QVCT dans des accords locaux

Depuis 2021, les organisations syndicales représentatives et les administrations peuvent conclure et signer des accords au niveau local dans les domaines relatifs aux conditions et à l'organisation du travail notamment, à la prévention des risques professionnels, au télétravail, à la qualité de vie au travail...

La CFDT revendique de :

- Placer l'agent au cœur du travail ;
- Décliner cet axe du Plan « Santé au Travail » dans les structures locales ;
- Entreprendre des démarches d'amélioration continue de « qualité de vie et des conditions de travail » adaptées aux réalités locales et réellement engagées ;
- Associer les agents aux démarches « qualité de vie et des conditions de travail » en leur octroyant une écoute attentive ;
- Négocier des accords locaux précisant des échéances à court, moyen et long terme.

Pour adhérer en ligne
à la CFDT



CONTACT

Fédération Interco CFDT
47/49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19
01 56 41 52 52